

INFORMATION IMPORTANTE **(à tous les élèves et parents)**

Pour faire suite aux annonces du Président de la République du mercredi 31 mars, nous vous confirmons que le **Collège Le Petit Mairat passera en distanciel à compter de lundi 5 avril**. En effet, au vu du contexte sanitaire, les nouvelles mesures gouvernementales prévoient :

- **La semaine du 5 au 9 avril, des cours en distanciel** pour tous les élèves :
 - les enseignants assureront la continuité pédagogique en complétant le **cahier de texte en ligne**, sur lequel ils déposeront les documents de travail. Ces mêmes documents seront également déposés sur **Roundcube**. Les enseignants ont vérifié que chacun sait comment se connecter, télécharger un document, le modifier, le renvoyer.
 - TOUS LES TRAVAUX des élèves devront être remontés aux enseignants via **Roundcube**.
 - Quelques **classes virtuelles/visios (via le logiciel ZOOM uniquement)** seront programmées dans la semaine dont l'objectif principal sera de maintenir le lien prof-élève et d'être à la disposition des élèves pour leur apporter de l'aide ou des compléments d'informations si besoin, de répondre à leurs questions, etc....
 - **Un tableau de synthèse partagé permettra le suivi par toutes les équipes des travaux à réaliser dans chacune des disciplines et des délais dont disposent les élèves** pour le faire.
 - Les élèves devront travailler régulièrement selon les travaux donnés et l'emploi du temps qui conviendra à chacune des familles ou la disponibilité du matériel informatique du foyer
- **A partir du 10 avril, 2 semaines de vacances scolaires**, comme initialement prévues pour notre zone.
- **La semaine de reprise, du 26 au 30 avril, des cours en distanciel, sur le même principe que la semaine prochaine.**
- Un possible retour en classe des collégiens est envisagé à partir du lundi 3 mai, à condition bien entendu que toutes les conditions sanitaires soient réunies pour garantir la santé et la sécurité de tous. Nous ne manquerons pas de vous informer au plus vite des modalités.

Si votre foyer n'est pas équipé pour que vos enfants puissent poursuivre les apprentissages à distance, n'hésitez pas à nous contacter. Nous ferons notre maximum pour vous aider et éventuellement mettre à disposition de votre enfant, un matériel particulier en fonction de vos besoins, qui donnera lieu à une convention de prêt.

La vie scolaire/les AESH se chargeront des contacts réguliers aux élèves afin de faire remonter aux collègues, les difficultés et travaux et de préparer les copies papier des élèves en zone blanche si besoin.

Nous savons pouvoir compter sur le civisme de tous pour limiter les rassemblements, respecter les gestes barrières afin que nous puissions au plus vite reprendre un fonctionnement en présentiel.

Restant à votre entière disposition et vous remerciant pour votre compréhension,

Bien cordialement,



Florence MEROUR, Principale